



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
PAS GÉNIALE
POUR LA JEUNESSE**

*Inégalité
Fermeté
Surdité*

VADEMECUM



Le bien-être des enseignants

*Votre bien-être, notre priorité **

** (après l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, des mathématiques, des langues vivantes, du sport, des valeurs de la République, de la laïcité, du numérique, du savoir rouler, nager, s'informer, lacer ses chaussures et compter 2 par 2 comme Franklin, l'inclusion scolaire, faire des économies, rendre le métier attractif, mieux former, prévenir la difficulté scolaire, le harcèlement et la myopie de Martine, la conseillère d'orientation du collège)*

Introduction

Par M. le ministre : Gérard Mancruso *servicepublic*

Selon toutes les études à ma disposition, **le bien-être des enseignants est au plus bas**. Pour répondre aux **interrogations légitimes** des professeurs, que je rencontre régulièrement dans un cadre aussi naturel qu'une influenceuse au réveil, j'ai décidé de saisir les meilleurs experts indépendants.

C'est pourquoi, le cabinet de conseil McKin'sairien (*mais coûte cher*) et moi-même sommes honorés de vous faire part des **conclusions d'une consultation inédite** ayant sollicité toutes les personnes non concernées par le problème mais qui en possèdent les solutions.


Ne vous méprenez pas : ce vademecum est également le fruit d'un **travail en étroite collaboration avec les organisations syndicales**. Ainsi, vos représentants ont assisté à plus de 49,3h de réunions durant lesquelles nous avons partagé nos documents de travail et projeté nos diaporamas (*lorsque le vidéoprojecteur voulait bien fonctionner*). **Les échanges ont été denses et fructueux** : « Bonjour », « Merci d'avoir assisté à cette réunion de concertation ».

Au ministère de l'éducation pas géniale, un seul objectif : mener ces gens qui, à leur âge, ne sont rien et qu'on appelle couramment, selon mes services, des "élèves" sur le chemin de **la réussite, la vraie**.

Pour cela, il me paraît essentiel de **relever le défi du bien-être des enseignants**.



Promis, juré, craché !



Trois axes fondamentaux

Un travail de fond mené avec notre cabinet de conseil a permis de dégager trois axes fondamentaux déclinés en actions concrètes et innovantes :

DÉTECTER

Mise en place du protocole "NOSTRESS"

VALORISER

Création du label "Ecole heureuse"

RÉCOMPENSER

Par l'intermédiaire du pacte En Saignant

Détecter : le protocole NOSTRESS

Le protocole **NOSTRESS** (**NO**uvelle **STR**atégie pour **E**nseignants **S**ans **S**ouci), est un dispositif innovant élaboré dans la tradition de clarté et d'efficacité des protocoles de notre ministère :

L'enseignant expérimentant une **sensation désagréable entravant son état de bien-être** et ne lui permettant, **selon les termes définis par l'OMS** ; de ne plus réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté devra **avertir, sans délai**, son directeur par l'intermédiaire du formulaire dédié (*prochainement publié*).

Le **directeur**, ainsi prévenu, pourra **saisir les informations** reçues dans la **base de données NOSTRESS** (*outil en cours d'élaboration*).

Chaque académie se dotera d'un **réfèrent NOSTRESS** (*poste à pourvoir prochainement : 1 quart de demi-journée de décharge lui sera accordé*). Ce dernier, sera chargé d'organiser un **recueil des signalements** pour une présentation semestriel des cas jugés les plus urgents. Ceux-ci seront **triés selon des critères** prochainement définis après consultation des **chroniqueurs spécialisés dans les questions d'éducation** des chaînes BFMTV et CNEWS.

Enfin, les **enseignants dont les dossiers auront été retenus** recevront un ordre de mission pour participer une **session gratuite de yoga du rire**, animée par Marie-Jean Garbi, sosie non officielle de Jean-Marie Bigard et président de l'association « *Vas-y : tire sur mon doigt...* » (*Association loi 1901*).

N.B. : *Tout dossier ne respectant pas strictement ce protocole ou déposé hors délai ne sera pas étudié.*

Valoriser : le label "école heureuse"

Le ministère étant **pleinement mobilisé dans la quête du bien-être des enseignants**, la valorisation des pratiques existantes et la mise en place de solutions innovantes dans les écoles seront valorisées à travers le **Label "Ecole heureuse"**.

Pour obtenir le Label "Ecole heureuse", l'école ou l'établissement **le sollicite auprès des autorités académiques**.

Le dossier sera étudié par le **comité académique** de développement du bien-être enseignant, selon des modalités définies **en fonction des réalités du niveau territorial**, sous la responsabilité d'un coordonnateur académique.

Le comité d'évaluation sera constitué ainsi :

- Un **IEN n'ayant pas souri depuis au moins 3 ans**,
- un **CPC adhérent du fan club de Patrick Sébastien** et justifiant d'au moins 120 heures d'écoute de ses albums sur une plateforme de streaming musical,
- un **membre du comité des fêtes de la commune**.

Les enseignants d'une école labellisée auront l'opportunité d'acquérir un **badge** (voir ci-dessous) à tarif réduit : **2€ au lieu de 2,99€ (prix public)**. Ainsi, ils pourront le porter quotidiennement pour se montrer **garant et défenseur du bonheur enseignant**.



Récompenser : le pacte En Saignant

A l'image de nos compagnons canins tournant sur eux-mêmes avant un lancer un bâton, les enseignants ont besoin de **missions supplémentaires pour pouvoir pleinement s'épanouir.**

Ainsi, dès la rentrée prochaine, les enseignants qui le souhaitent pourront :

- **Assurer 2h hebdomadaires de soutien au collègue.** La préparation des activités sera prise en charge par l'enseignant durant son heure de trajet A/R pour se rendre au collège. Les récentes améliorations techniques automobiles, telle que la **conduite autonome**, devraient permettre de généraliser cette nouvelle modalité de travail. **En cas d'incompatibilité horaire** entre l'école et le collège, il suffira de maintenir un des deux établissement sur l'heure d'hiver ou d'été.
- **Conduire des actions de santé** en remplacement de la timide médecine du travail de notre ministère. Par groupe de 2, les enseignants pourront assurer réciproquement leur visite médicale obligatoire tous les 5 ans. Créer un lien de proximité avec ses collègues participe au bien-être.
- **Justifier de ce qu'ils font déjà à travers l'élaboration de projets** permettant de débloquer une augmentation de salaire qui sera, pour une fois, pleinement justifiée. Travailler, c'est bien, se valoriser, c'est mieux !
- **Assurer le transport scolaire.** De récentes études ont montré une corrélation entre l'estime de soi et la conduite d'un gros véhicule. Le bus scolaire est donc une aubaine pour tout enseignant attentif à son bien-être.

Pour développer le goût du challenge, facteur indispensable du sentiment de bien-être, les modalités d'organisation de ce pacte seront définies arbitrairement puis publiées dans la presse nationale, la veille de la rentrée.